

MONTFERMEIL ARC CLUB

BUREAU DIRECTEUR DU 27 SEPTEMBRE 2017

COMPTE-RENDU

Présents:

Florence Bartolini Martial Jeanney Gérard Jeanty Laurence Karas Bruno Horellou **Excusé pour Bureau restreint:**

Bruno Lemaire Gilbert Chapelle Pierre Fuentes

1) Remboursement des frais de déplacement – Compétitions nationales

Conformément à l'Article 22 du Règlement intérieur, la subvention allouée au Montfermeil Arc Club par le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis sert exclusivement au remboursement des frais de déplacement sur des compétitions nationales.

Pour 2017, cette subvention s'élève à 2 320 €.

Le total des états de frais 2017 présentés pour 4 déplacements s'élève à 3 057,74 €.

Il est donc nécessaire d'établir une clé de répartition des remboursements proportionnelle aux dépenses individuelles et calculée sur la base du montant de la subvention.

Cette répartition se ventile comme suit pour 2017 ; (Détail des calculs disponible auprès de la trésorière)

o 749,54 € Martial Jeanney

o 497,71 € Sébastien Busselin

o 1 062,89 € Rémy Otjacques (voir ci-dessous)

Concernant Rémy, le dernier état de déplacement pour Vittel a été rectifié sur la base d'une indemnité kilométrique de 0.31 €/Km conformément au vote de la tarification générale du club en date du 07 juin 2017.

Par ailleurs, une somme de 858.20 € lui ayant déjà été versée au titre de son déplacement à Nîmes, le reste à devoir pour 2017 s'élève à 206.69 €.

L'ensemble de la subvention ayant été utilisée, plus aucun remboursement ne pourra être effectué au titre de l'année 2017.

2) 7^{ème} trophée Jean Valjean

Date prévisionnelle sous réserve du calendrier fédéral des compétitions, le samedi 26 mai 2018

3) Point sur les adhésions 2017-2018

A ce jour;

- o 17 dossiers complets ont fait l'objet d'une adhésion ferme
- o 9 dossiers sont en attente de complétude (certificat médical, ...)
- o Plusieurs anciens n'ont pas encore établi leur demande de licence
- o 10 nouveaux adhérents forment le groupe en initiation.

4) Vitalsport - Décathlon

- o Transmettre la convention Décathlon/MAC à Gérard (Florence)
- o Faire un mail à Nelson pour établir les conditions du partenariat 2017-2018 (Gérard)

5) Questions diverses

- o Confectionner un reçu des sommes perçues pour la trésorière (Gérard)
- o Etablir un projet sportif avec l'équipe des jeunes pour la DRJ
- Supprimer les accès « membre » et/ou « administrateur » du site internet à Antoine (Bruno L.)

Rappel:

o Confectionner un nouveau cahier de caisse (Bruno L.)

Prochaine réunion plénière du Bureau directeur Vendredi 20 octobre – 20h30

La Présidente Florence Bartolini